



# Analyse

FAPEO 05/2024

**L'EVRAS et les parents,  
l'histoire d'un malentendu ?**

France De Staercke

**FAPEO**

Fédération des Parents et des Associations  
de Parents de l'Enseignement Officiel



## L'analyse en un coup d'œil :

### Mots-clés :

EVRAS ; éducation ; parents ; vivre ensemble ; relations ; consentement ; respect ; choix ; connaissance de soi ; protection des enfants ; citoyenneté ; représentation ; familles

Le sujet de l'EVRAS semble sensible lorsqu'il est mis sur la sellette et qu'il est orienté de manière à faire sursauter les parents dans leur chair. D'ailleurs, connaissez-vous ce que signifie cet acronyme ?

Savez-vous que le « S » n'est que la cinquième partie de cette matière qui est dispensée dans nos écoles depuis des décennies ?

Et pourtant, c'est bien souvent le seul terme qui retient l'attention.

Avec l'EVRAS fait-on vraiment entrer des pensées indésirables dans les têtes des enfants comme le prétendent ceux qui y sont opposé ? S'immisce-t-on dans l'intimité des familles ? Doit-on faire confiance aux professionnels qui animent les quelques 4 heures d'animation à l'école sur l'ensemble de la scolarité d'un élève ?

Dans cette analyse, nous tentons de clarifier ces questions légitimes des parents. Un sujet tabou et délicat qui fait partie du quotidien à la maison et à l'école.

**Si vous désirez organiser un débat sur cette question, n'hésitez pas à contacter :  
[secretariat@fapeo.be](mailto:secretariat@fapeo.be)**

## Table des matières

Introduction.....	3
Historique de l'EVRAS dans nos écoles .....	4
Ce qui a été décidé en 2023.....	5
Concrètement, c'est quoi l'EVRAS ? .....	6
Et les parents dans tout ça ?.....	6
La FAPEO, partie prenante dans les stratégies concertées EVRAS .....	7
Dans le chantier pour une école qui change .....	7
Mais nous, parents, nous ne sommes pas toutes et tous préparé·es à répondre à ces questions !.....	9
Que disent les parents d'élèves ?.....	9
Sur le terrain .....	9
Un sujet « Tabou » ? .....	9
Quelques témoignages .....	10
Représenter sans exclure .....	11
Conclusion .....	12
Sitographie et ressources.....	13

## Introduction

La question de l'éducation à la vie relationnelle affective et sexuelle, ou en raccourci EVRAS, a été au cœur d'un vrai débat de société en septembre 2023. Coup de tonnerre dans la sphère des réseaux sociaux, dans celui des médias, dans les rues, et dans des écoles qui ont été la cible d'actes de terreur. Division des avis, polarisation, clivage. Des mots qui tranchent, des actions violentes. Ce mois de rentrée des classes a été secoué de manière inattendue. Parents, enfants, enseignants, professionnels de la santé et de l'éducation, personne n'a été épargné par la diffusion du guide... à destination des professionnels. Il n'a pas fallu longtemps pour comprendre l'orchestration de cette agitation par des groupes conservateurs extrémistes.

Certains parents d'élèves se sont également exprimés au travers des associations de parents. Pourtant, par rapport au battage médiatique, nous n'avons pas été interpellés de manière significative par les parents à la FAPEO. Pour illustrer cet état de fait, observons que presque personne n'a exprimé l'envie d'organiser un débat avec des professionnels. Des questions et des réponses éclairées, apportées en direct, ont suffi à apaiser les interrogations de nos usagers.

A contrario, nous pourrions de la même façon nous étonner que d'autres matières ne provoquent pas autant de remous et ne soient pas remises en question ; quelle est la pertinence de connaître les grandes dates de l'histoire ou encore les cycles économiques, par exemple ? Pas grand monde pour organiser une manifestation sur ces questions, qui pourraient néanmoins être qualifiées de société si on s'en donnait la peine.

Dans le flux d'informations auxquelles les parents et les jeunes ont accès, sur la thématique de l'EVRAS, l'attention s'est focalisée pour une partie d'entre eux, sur la dernière lettre « S », S comme sexe et sexualité, comme si dans un brouillard épais les trois autres n'existaient même pas ; la rumeur organisée a fait dire tout et n'importe quoi sur cette nouvelle politique en matière d'éducation<sup>1</sup>.

Alors oui, la sexualité – qui fait partie de l'intime – est encore taboue dans de nombreuses familles et met pas mal de gens mal à l'aise. Et que dire quand on associe les mots « sexe » et « enfants » ? Cela fait réagir et sur-réagir beaucoup de parents. C'était sans doute l'effet escompté que de faire mousser l'affaire en livrant en pâture<sup>2</sup> cet outil qu'est le Guide EVRAS<sup>3</sup>, destiné aux professionnels de l'éducation dans cette matière précise.

L'EVRAS a été mise à toutes les sauces et certains ont élaboré des scénarios catastrophes sur ce que ces séances allaient être, sur leurs contenus et sur les conséquences que ces animations auraient sur les enfants.

---

<sup>1</sup> DEJACE, T. Article « No EVRAS : des écoles ont été incendiées « volontairement » à Charleroi », 13 septembre 2023, sur [moustique.be](https://www.moustique.be/actu/belgique/2023/09/13/no-evras-des-ecoles-ont-ete-incendiees-volontairement-a-charleroi-269607), consulté le 6 juin 2024, [www.moustique.be/actu/belgique/2023/09/13/no-evras-des-ecoles-ont-ete-incendiees-volontairement-a-charleroi-269607](https://www.moustique.be/actu/belgique/2023/09/13/no-evras-des-ecoles-ont-ete-incendiees-volontairement-a-charleroi-269607)

<sup>2</sup> RTBF Décrypte, « Complotistes, extrême droite et adeptes de théories pédocriminelles : voici le réseau des désinformateurs sur l'Evras en Belgique », 16 septembre 2023, sur [rtbf.be](https://www.rtf.be/article/complotistes-extreme-droite-et-adeptes-de-theories-pedocriminelles-voici-le-reseau-des-desinformateurs-sur-l-evras-en-belgique-11256548), consulté le 6 juin 2024, [www.rtf.be/article/complotistes-extreme-droite-et-adeptes-de-theories-pedocriminelles-voici-le-reseau-des-desinformateurs-sur-l-evras-en-belgique-11256548](https://www.rtf.be/article/complotistes-extreme-droite-et-adeptes-de-theories-pedocriminelles-voici-le-reseau-des-desinformateurs-sur-l-evras-en-belgique-11256548)

<sup>3</sup> PACTE POUR UN ENSEIGNEMENT D'EXCELLENCE, Mesures EVRAS, sur [pactepourunenseignementdexcellence.cfwb.be](https://pactepourunenseignementdexcellence.cfwb.be), consulté le 7 juin 2024, <https://pactepourunenseignementdexcellence.cfwb.be/wp-content/uploads/2023/09/Annexe-3guideEVRAS-V4.pdf>

Dans cette analyse, nous revoyons le fil des réflexions à propos de l'EVRAS ces dernières années, ce qui inclut la position de la FAPEO sur la question puisque nous sommes membres des Stratégies Concertées EVRAS<sup>4</sup>.

## Historique de l'EVRAS dans nos écoles

Il nous semble important de souligner que ces compétences liées à la vie relationnelle affective et sexuelle ne sont pas neuves et les élèves de l'enseignement obligatoire en Fédération Wallonie-Bruxelles n'ont pas été oubliés dans ces réflexions sur la question.

Voici donc un bref historique :

- En 1984, le Parlement de la Communauté française vote le décret relatif à l'éducation sanitaire et à l'information, de la jeunesse dans les domaines relatifs à la contraception et à la parenté responsable<sup>5</sup>.
- En 1997, c'est le Parlement qui vote le décret portant sur l'organisation de la promotion de la santé en communauté française. Décret qui définit la promotion de la santé comme étant « *le processus qui vise à permettre à l'individu et à la collectivité d'agir sur les facteurs déterminants de la santé et ce faisant, d'améliorer celle-ci, en privilégiant l'engagement de la population dans une prise en charge collective et solidaire de la vie quotidienne, alliant choix personnel et responsabilité sociale* »<sup>6</sup>. Le Gouvernement met alors en œuvre un programme pour définir les publics ciblés dont la population scolaire fait partie.
- En 2008, une résolution est votée par le Parlement de la Communauté française, qui recommande la généralisation des animations à la vie relationnelle, affective et sexuelle en milieu scolaire<sup>7</sup>.
- En 2012, un décret a inscrit l'EVRAS dans les missions de l'École et est repris dans le Code de l'Enseignement Titre IV, chapitre 1<sup>er</sup>, art.1.4.1-2. : *12° éduque au respect de la personnalité et des convictions de chacun, au devoir de proscrire la violence tant morale que physique, à la vie relationnelle, affective et sexuelle et mette en place des pratiques démocratiques de citoyenneté responsable au sein de l'école*<sup>8</sup>.

Cela marque l'obligation de dispenser des animations EVRAS dans toutes les écoles d'enseignement fondamental et secondaire, ordinaire et spécialisé<sup>9</sup>.

Tous les établissements scolaires n'étaient malheureusement pas investis de la même manière en matière d'EVRAS et plusieurs scandales ont éclaté au cours des dix dernières années par rapport aux messages que certaines associations pouvaient renvoyer aux jeunes.

---

<sup>4</sup> Créées en 2018, les **Stratégies Concertées EVRAS** rassemblent les représentant-es des acteurs et actrices internes et externes au cadre scolaire et travaillant à différents niveaux dans le cadre de l'EVRAS.

[www.evras.be/generalisation/strategies-concertees/](http://www.evras.be/generalisation/strategies-concertees/)

<sup>5</sup> FWB « Décret complétant et modifiant diverses dispositions relatives à l'information en faveur d'une parenté responsable, et aux centres d'information sexuelle, conjugale et familiale » 16-04-1991, sur [gallilex.cfwb.be](http://gallilex.cfwb.be), consulté le 6 juin 2024,

[www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/20287\\_000.pdf](http://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/20287_000.pdf)

<sup>6</sup> FWB, « Décret relatif à la promotion de la santé à l'école » 20-12-2001, sur [gallilex.cfwb.be](http://gallilex.cfwb.be), consulté le 6 juin 2024,

[www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/26358\\_004.pdf](http://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/26358_004.pdf)

<sup>7</sup> PARLEMENT DE LA FWB. « Proposition de résolution recommandant la généralisation des animations à la vie relationnelle, affective et sexuelle en milieu scolaire », Déposé au parlement le 2008-06-26, sur [pfbw.be](http://pfbw.be), consulté le 12 juin 2024,

[www.pfbw.be/documents-parlementaires/document-dg-ppr-001262128](http://www.pfbw.be/documents-parlementaires/document-dg-ppr-001262128)

<sup>8</sup> FWB, « Décret portant sur les livres 1 et 2 du Code de l'Enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire, et mettant en place le tronc commun » 03-05-2019, sur [gallilex.cfwb.be](http://gallilex.cfwb.be), consulté le 24 septembre 2024,

[www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/47165\\_000.pdf](http://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/47165_000.pdf)

<sup>9</sup> PACTE POUR UN ENSEIGNEMENT D'EXCELLENCE, Mesures EVRAS, sur [pactepourunenseignementdexcellence.cfwb.be](http://pactepourunenseignementdexcellence.cfwb.be), consulté le 7 juin 2024, <https://pactepourunenseignementdexcellence.cfwb.be/mesures/evras/#ligne-du-temps>

Dans une analyse en 2014 : « *Éducation Affective et Sexuelle à l'école : où en sommes-nous ?* », nous traitons déjà du sujet, évoquant la nécessité qu'une évaluation de l'EVRAS au sein des établissements scolaires soit réalisée tous les trois ans. Notre objectif étant à cette époque de contribuer à garantir aux élèves l'accès aux droits à l'éducation à la vie relationnelle affective et sexuelle pour toutes et tous dans leur cursus scolaire, en mettant en place dans chaque établissement une EVRAS neutre, cohérente et durable en la balisant et en la supervisant pour que la confiance des parents soit aussi au rendez-vous<sup>10</sup> !

## Ce qui a été décidé en 2023

Presque 10 ans plus tard, un Accord de coopération<sup>11</sup> est entré en vigueur à la rentrée scolaire 2023 quand la Région Wallonne, la Fédération Wallonie-Bruxelles et la COCOF ont décidé de donner un cadre à ces apprentissages pour pallier ces inégalités.

Voici en quoi il consiste :

- Les écoles ont l'obligation d'organiser au minimum une animation EVRAS de 2 heures en 6<sup>ème</sup> primaire et une en 4<sup>ème</sup> secondaire soit 4 heures obligatoires sur l'ensemble de la scolarité.
- Ces animations devront être dispensées par des structures labellisées par la FWB.
- Cette labellisation est soumise à une obligation de formation pour les animateurs et animatrices qui sont des professionnel·les de l'EVRAS.
- Ces formations devront être suivies auprès d'opérateurs spécialement reconnus en cette matière.
- Le Guide pour l'EVRAS sert d'outil de soutien aux animateurs et animatrices pour créer leurs animations<sup>12</sup>.

### « EVRAS - bien plus que l'éducation sexuelle

*Aujourd'hui reconnue et promue par de nombreux organismes internationaux, dont l'OMS et l'UNESCO, l'éducation à la sexualité s'étend bien au-delà des écoles et vise à accompagner les enfants dès le plus jeune âge et les adolescent·es dans le développement de leur vie relationnelle, affective et sexuelle et les aider à devenir des adultes épanouis.*

*Une démarche d'EVRAS se fonde toujours sur le respect, la tolérance, l'accueil des différences et l'ouverture à l'autre. Elle vise à apporter une information fiable, impartiale et exhaustive et à participer au développement de l'esprit critique afin d'aider les jeunes à construire leur identité, assurer leur bien-être et à prendre des décisions éclairées<sup>13</sup>. »*

<sup>10</sup> LESAGE, S. « EDUCATION AFFECTIVE ET SEXUELLE A L'ECOLE : OU EN SOMMES-NOUS ? » Analyse FAPEO 11/15, 2014, sur [fapeo.be](http://fapeo.be), consulté le 6 juin 2024, [www.fapeo.be/wp-content/uploads/2014/12/11-15-EVRASok.pdf](http://www.fapeo.be/wp-content/uploads/2014/12/11-15-EVRASok.pdf)

<sup>11</sup> Accord de coopération du 7 juillet 2023 entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française relatif à la généralisation de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle, <https://wallex.wallonie.be/eli/autre/2023/07/07/2023047489>

<sup>12</sup> STRATEGIES CONCERTÉES EVRAS, « GUIDE POUR L'EVRAS BALISES ET APPRENTISSAGES, À destination des acteurs et actrices de l'Éducation à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle en milieu scolaire. Une approche basée sur les besoins des jeunes », sur [pactepourunenseignementdexcellence.cfwb.be](http://pactepourunenseignementdexcellence.cfwb.be), consulté le 7 juin 2024, <https://pactepourunenseignementdexcellence.cfwb.be/wp-content/uploads/2023/09/Annexe-3guideEVRAS-V4.pdf>

<sup>13</sup> EVRAS, « EVRAS - bien plus que l'éducation sexuelle », sur [evras.be](http://evras.be), consulté le 17 juin 2024, [www.evras.be/evras-bien-plus-que-leducation-sexuelle/](http://www.evras.be/evras-bien-plus-que-leducation-sexuelle/)

## Concrètement, c'est quoi l'EVRAS ?

L'EVRAS est un moment durant lequel les élèves vont pouvoir aborder ces thématiques sous forme de discussions, de jeux de rôles, de quizz, etc. Les animations partent des questionnements des élèves et sont adaptées en fonction de leur âge et consistent surtout en un espace de parole bienveillant et confidentiel, où tous et toutes sont libres de poser des questions, de s'écouter, d'échanger et ainsi de renforcer leurs capacités à se respecter et à respecter les autres. Chez les plus grand-es, les filles et les garçons sont souvent séparé-es en sous-groupe. Les informations à propos d'associations-ressources ou de personnes-relais, sont partagées pour permettre aux élèves de s'orienter vers les services appropriés s'ils en ont besoin.

Au-delà de l'objectif des cours d'éducation sexuelle des années 80 qui était de diminuer les comportements sexuels à risque, prévenir les grossesses précoces et/ou non désirées ou apprendre à se protéger des Infections Sexuellement Transmissibles (IST), ces animations visent aujourd'hui à mieux répondre à toutes les questions que se posent les jeunes, en abordant les différentes dimensions de la vie, en fonction des âges et du développement des enfants et adolescent-es autour de trois axes :

- relationnelle : les émotions, l'amitié, le deuil, le respect, savoir dire non, connaître ses limites, etc.
- affective : l'amour, le consentement, les câlins, etc.
- et sexuelle : le corps humain, les 5 sens, la procréation, la puberté, la contraception, etc.

Ces matières ont donc leur place à l'école, comme base commune pour vivre et grandir ensemble.

## Et les parents dans tout ça ?

Nous avons entendu de nombreuses questions légitimes quant à l'EVRAS de la part des parents d'élèves. Notamment celles-ci : Y a-t-il eu des concertations avec les parents d'élèves pour instaurer ces séances d'EVRAS dans les écoles ? Qui les a représentés dans les concertations ? Est-ce que l'école se substitue à l'éducation parentale ? Après les séances, devra-t-on en parler à la maison avec eux ? Comment va-t-on aborder le sujet avec ceux-ci ? Et s'ils se mettent à parler de ces sujets gênants ? Et si on ne veut pas qu'ils suivent les animations EVRAS à l'école ?

Nous tentons d'éclaircir ces questionnements dans les paragraphes suivants qui traitent du processus de concertation pour la mise en place de l'EVRAS en milieu scolaire.

# La FAPEO, partie prenante dans les stratégies concertées EVRAS

## Dans le chantier pour une école qui change

L'École est en constante évolution et a entamé, il y a quelques années, ce grand chantier qu'est le Pacte pour un enseignement d'excellence auquel la FAPEO participe avec la volonté de réduire les inégalités afin que chaque enfant ait les mêmes chances d'émancipation et de bien-être au cours de sa scolarité obligatoire.

Il était donc logique pour la FAPEO de rejoindre le Comité de Pilotage des Stratégies Concertées de l'EVRAS<sup>14</sup>, un grand groupe de travail réunissant de très nombreux acteurs et actrices de l'enseignement tels que les représentant-es de fédérations de Pouvoirs Organisateurs de l'enseignement, de fédérations de parents, les Centres PMS, les centres de planning familial, etc.

Le Guide EVRAS dont nous parlions précédemment est d'ailleurs issu de ce groupe de travail qui avait, entre-autres, pour objectif de proposer un parcours commun à chaque jeune en termes de moments et de qualité des animations proposées, tout comme de rassembler l'éventail des sujets possibles.

Au sujet de l'EVRAS, il faut se rappeler que nous venons de loin ; outre les cours de biologie qui ont déjà pas mal évolué dans le temps, il y a 60 ans, le sujet était encore plus tabou qu'aujourd'hui, et nous le constatons, il l'est parfois encore.

Pour les personnes qui s'en souviendront, 1973 avait marqué une grande avancée avec la diffusion, à la télévision nationale publique, des séquences « Éducation sexuelle et affective »<sup>15</sup> pour expliquer ces « leçons de choses », à destination des adolescent-es. Ces émissions avaient pour objectif d'expliquer toutes les transformations liées à la puberté. Ces séquences en trois épisodes, n'étaient pas obligatoires et les écoles pouvaient les partager avec les élèves grâce à la diffusion en direct. Les thématiques abordées étaient : l'amour, la crise d'adolescence, le fonctionnement du sexe masculin et féminin, mais aussi la puberté et les règles.

Aujourd'hui, les objectifs de l'EVRAS sont définis de la manière suivante : L'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS) est un processus éducatif qui implique, notamment, une réflexion en vue d'accroître les aptitudes des jeunes à opérer des choix personnels favorisant leur épanouissement dans leur vie relationnelle, affective et sexuelle ainsi que le respect de soi et des autres. Ceci implique que les démarches de l'EVRAS se fondent sur des valeurs de respect, d'égalité, d'accueil des différences et d'ouverture à l'autre<sup>16</sup>.

En abordant à l'école avec chaque élève des informations factuelles, neutres et non stigmatisantes sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre, considérées comme autant d'aspects du développement personnel, l'EVRAS favorise la tolérance de la diversité et un environnement d'apprentissage plus sûr et plus inclusif pour tous et toutes.

<sup>14</sup> O'YES, « Stratégies Concertées », sur [o-yes.be](http://o-yes.be), consulté le 6 juin 2024, [www.o-yes.be/strategies-concertees/](http://www.o-yes.be/strategies-concertees/)

<sup>15</sup> SONUMA, ARCHIVES : Télévision scolaire, « Education sexuelle et affective », 8 août 1974, sur [sonuma.be](http://sonuma.be), consulté le 06 juin 2024, [www.sonuma.be/archive/tv-scolaire-du-08011974](http://www.sonuma.be/archive/tv-scolaire-du-08011974)

<sup>16</sup> PACTE POUR UN ENSEIGNEMENT D'EXCELLENCE, Mesures EVRAS, sur [pactepourunenseignementdexcellence.cfwb.be](http://pactepourunenseignementdexcellence.cfwb.be), consulté le 7 juin 2024, <https://pactepourunenseignementdexcellence.cfwb.be/mesures/evras/>



En tant qu'organisation qui porte la voix des parents dans les travaux du Pacte, nous sommes convaincus que l'EVRAS permet de prévenir les abus sexuels, les violences intrafamiliales ou fondées sur le genre, et que sensibiliser à la question de la santé et des droits sexuels et reproductifs (dont l'accès à des moyens de contraception modernes et à des informations sûres, par exemple sur l'IVG), promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes et éduquer au respect mutuel et au consentement, doit faire partie des apprentissages scolaires et est indispensable pour que les jeunes puissent grandir ensemble, se sentir bien dans leurs corps, bien à l'école et dans leur future vie d'adultes respectueux et responsables.

La FAPEO, dans son mémorandum 2024<sup>17</sup>, se réjouit donc de cette avancée qui consiste en la généralisation de l'EVRAS et de la labellisation des opérateur-trices, fruits de l'accord de coopération cité plus haut et défini dans le décret du 7 septembre 2023 voté au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ; ce texte est l'aboutissement d'un des engagements de la Déclaration de Politique communautaire 2019-2024. Le contenu de ces mesures est expliqué dans la Circulaire 9020 du 07/09/2023 *Généralisation de l'EVRAS en milieu scolaire*<sup>18</sup>.

La FAPEO, comme association reconnue en éducation permanente porte des valeurs progressistes qui visent l'émancipation, le maintien et/ou la conquête de droits. Nous sommes malgré tout conscients que nos démarches peuvent sembler paradoxales et ne pas récolter l'assentiment de tous nos publics. Nous nous préoccupons bien entendu des avis et ressentis des parents que nous représentons dans leur diversité.

C'est le cas encore récemment dans la dernière analyse de notre collègue Alessandro Mazzotta intitulée *Quand l'école se mêle d'éducation familiale, comment se portent les enfants ?* qui mentionne que: « *Lorsque les normes de l'école diffèrent de celles des foyers, les parents peuvent se sentir remis en question dans leur rôle éducatif, accentuant les tensions entre les deux sphères éducatives. Les écoles tendent à promouvoir des valeurs uniformes, alors que chaque famille transmet ses propres valeurs, influencées par des facteurs culturels et personnels. Cette divergence place souvent les enfants au centre d'un conflit de loyauté, devant jongler entre les attentes de leurs parents et celles de leurs enseignants.*<sup>19</sup> ». Il est ici une fois encore, et nous en sommes convaincus, question de l'intérêt de l'enfant et de l'accès aux informations qui le concernent individuellement, dans son corps et dans son esprit, de manière la plus objective possible avec un accompagnement neutre et un personnel formé pour répondre à ses questionnements.

---

<sup>17</sup> FAPEO, *Mémorandum 2024*, p.4, sur [fapeo.be](http://fapeo.be), consulté le 6 juin 2024, [www.fapeo.be/wp-content/uploads/2024/02/memorandum\\_2024\\_FAPEO\\_web-002.pdf](http://www.fapeo.be/wp-content/uploads/2024/02/memorandum_2024_FAPEO_web-002.pdf) p.4

<sup>18</sup> FWB, « *Décret relatif à la promotion de la santé à l'école* », 20-12-2001, sur [gallilex.cfwb.be](http://gallilex.cfwb.be), consulté le 7 juin 2024, [www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/50800\\_000.pdf](http://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/50800_000.pdf)

<sup>19</sup> FAPEO, *Mémorandum 2024*, p.4, sur [fapeo.be](http://fapeo.be), consulté le 6 juin 2024, [www.fapeo.be/quand-lecole-se-mele-deducation-familiale-comment-se-portent-les-enfants/](http://www.fapeo.be/quand-lecole-se-mele-deducation-familiale-comment-se-portent-les-enfants/)

## Mais nous, parents, nous ne sommes pas toutes et tous préparé·es à répondre à ces questions !

En tant que parents, nous ne sommes pas particulièrement préparés à ces questions, et bien sûr, c'est avec nos enfants, en « grandissant » avec eux que nous découvrons des domaines que nous n'avions même pas envisagés.

Pour accompagner les parents lorsque les animations EVRAS sont programmées, une petite brochure informative est distribuée à l'école : « *Votre enfant participe à une séance d'EVRAS*<sup>20</sup> ». L'important surtout, est d'en parler et ne pas hésiter à s'adresser à l'école pour en savoir plus sur la programmation de ces animations ; sur l'organisme qui est venu ou qui viendra les donner et sur les éventuels sujets prévus. Il est aussi possible de demander à l'école d'organiser une réunion d'explication sur ces animations qui permettra de rassurer les parents tout en leur donnant des clés et outils pour répondre aux questions éventuelles des enfants.

## Que disent les parents d'élèves ?

Ne pas être d'accord sur tous les sujets semble bien normal et comme dans toute démocratie, il faut pouvoir dialoguer, échanger, débattre. L'important reste de veiller au respect des idées et des convictions de chacun·e et de garder le dialogue tant que c'est possible.

### Sur le terrain

Nous avons reçu quelques demandes d'informations sur le sujet et aussi quelques interpellations auxquelles nous avons toujours pu répondre dans un esprit de dialogue constructif. Le sujet ne pèse donc pas dans les préoccupations principales des parents qui nous contactent. Il est malgré tout important de remettre, les informations claires au centre de la réflexion et de répondre aux vraies questions et inquiétudes légitimes des parents.

Mais en rencontrant nos associations de parents sur le terrain lors de nos animations durant le mois de septembre et d'octobre, nous avons bien vu bien que tout le monde n'était pas en accord avec toutes les valeurs portées par la FAPEO en ce qui concernait l'EVRAS<sup>21</sup>.

Aux réactions de crainte ou de panique suscitées par le battage médiatique qui s'est fait lors de la publication du Guide EVRAS et de toutes les fake news (fausses informations) sur l'EVRAS qui ont circulé, nous avons ouvert le débat lors de réunions avec les parents quand le sujet s'invitait à table.

### Un sujet « Tabou » ?

Peu de nos associations ont souhaité organiser des rencontres spécifiques sur le sujet, l'EVRAS reste cependant un sujet latent, un peu comme « l'éléphant dans la pièce », « *The elephant in the room* », cette expression anglaise désigne un sujet important, évident, éventuellement risqué, dont tout un chacun constate l'existence mais que personne n'ose mentionner par peur des conséquences. L'EVRAS est souvent le sujet dont personne ne souhaite discuter ouvertement.

---

<sup>20</sup> CLAVREUL L. FCPPEF, Brochure « *Votre enfant participe à une séance d'EVRAS* », sur [parent.evras.be](http://parent.evras.be), consulté le 29 septembre 2024, [www.parent.evras.be/wp-content/uploads/2024/04/2024\\_Brochure-Parents-EVRAS-print-A4-2.pdf](http://www.parent.evras.be/wp-content/uploads/2024/04/2024_Brochure-Parents-EVRAS-print-A4-2.pdf)

<sup>21</sup> Comme cela peut l'être en matière d'inclusion, d'apprentissages des langues ou des matières artistiques, des rythmes scolaires, ou encore des exigences scolaires et des devoirs.

Ouvrir le débat sur l'EVRAS serait-il un risque de voir les parents se disputer ? Les convictions de chacune et de chacun seraient-elles respectueusement gardées pour la sphère privée en ce qui concerne ces questions qui pour de nombreux parents restent de l'ordre plus intime ? Nous préférons penser que la majorité des parents sont bien informés et font confiance à l'école et à ses partenaires, comme en témoignent les parents consultés.

Pour étayer notre analyse nous sommes allées vers plusieurs parents issus de milieux scolaires différents ; de l'enseignement ordinaire, du spécialisé, fondamental ou secondaire pour leur poser des questions précises et ainsi collecter divers avis en posant quelques questions :

1. Savez-vous ce que c'est que l'EVRAS ?
2. Avez-vous eu connaissance des nouvelles mesures décidées par le gouvernement pour l'EVRAS à l'école ?
3. Qu'est-ce que cela peut apporter à l'éducation des enfants et des jeunes en général ?
4. Est-ce que vous avez des craintes ou des questions sur le fait que les élèves reçoivent ces séances ?
5. Votre enfant a-t-il ou elle participé à une séance d'EVRAS ?
6. Qui a animé ces séances ?
7. Vous en a-t-il ou elle parlé ?
8. Si oui, est-ce que vous avez pu en parler facilement ?
9. Trouvez-vous normal que ces matières soient abordées à l'école ?
  - Pourquoi ?
10. En avez-vous parlé avec d'autres parents ?
11. Avez-vous confiance dans les professionnels qui animent ces séances ?
  - Pourquoi ?
12. Autres commentaires : .....

## Quelques témoignages

*« J'ai totalement confiance dans les enseignants ; pour enseigner les maths, on engage un prof de maths, pour enseigner l'EVRAS, des personnes sont formées pour ça aussi. En tant que parent c'est un peu confortable aussi à l'école ça rend les choses plus simples, par exemple pour ma fille, c'est plus compliqué de parler de ces sujets avec moi. Elle est plus réservée. Je trouve aussi que comme parents, nous avons tendance à reproduire certains schémas par exemple pour ce qui est du consentement, je trouve que c'est une bonne chose, cela permet de ne pas reproduire les mêmes erreurs. »*

L. papa d'une fille de 12 ans et d'un garçon de 6 ans

*« Ces moments sont bien choisis pour aborder l'EVRAS à l'école parce que ce sont des moments-charnières dans l'évolution de nos enfants. »*

C. Maman d'une fille de 16 ans et d'un garçon de 12 ans avec besoins spécifiques

*« J'étais inquiète, mais pour finir, il n'y a pas eu besoin d'en parler plus que ça à la maison après l'animation, mon fils m'a dit qu'il savait déjà tout ça et que l'important c'est le respect. »*

K. Maman de 4 enfants de 6 à 19 ans

*« Les enfants étaient ensemble pour la première partie et après on a proposé aux garçons et aux filles de parler en deux groupes séparés. Tout le monde était d'accord. S. était contente parce qu'entre filles on ne risque pas qu'après les garçons se moquent. J'espère qu'ils ont compris que les filles sont différentes et que c'est elles qui décident. Je suis fière de ma fille. »*

M. Maman de deux filles de 2<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> primaire

« Je ne suis pas sûr que ces enseignants soient bien formés et qu'ils racontent des trucs que les enfants ne connaissent pas. À quoi ça sert, en vrai ? »

H. Papa de trois garçons

Ce petit sondage ne donne pas un aperçu exhaustif des avis des parents sur la question de l'EVRAS à l'école. Nous constatons que les réponses sont variées, tout comme les publics avec lesquels nous sommes en contact dans les établissements de l'enseignement officiel en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Sans étonnement les parents enthousiastes et convaincus ont été plus disposés à répondre à ces questions. Nous sentons bien que dans le cas contraire où les avis sont plus mitigés voire totalement opposés à la question de l'EVRAS à l'école, les parents ne se prononcent pas clairement ou préfèrent carrément ne pas répondre. Nous ne pouvons donc pas vraiment dire s'ils ont une idée bien construite de leur avis dont ils n'ont pas envie de discuter ou qu'ils ont surtout d'autres préoccupations concernant le quotidien, la vie scolaire ou les apprentissages de leurs enfants.

La FAPEO reste bien entendu à l'écoute et veille à répondre à toute question ou demande émanant des parents et des associations de parents.

### Représenter sans exclure

Nous agissons toujours avec une volonté de réunir et d'échanger sur les questions portées par les parents. En organisant des réunions sur le terrain, des conférences sur des thématiques et en ouvrant le débat, chacune et chacun peut s'exprimer, partager ses questionnements pour toujours veiller à améliorer le bien-être des enfants à l'école et permettre l'accès de tous les élèves à l'enseignement obligatoire en s'épanouissant à l'école dans le respect de toutes et tous, et sans discrimination.

Le but des débats n'est pas de faire adhérer tout le monde à toutes les valeurs mais bien de pouvoir avancer sur une base de valeurs communes. Des sujets sont parfois plus délicats lorsqu'ils touchent la vie privée, la culture ou les coutumes pratiquées dans les familles, cependant il faut pouvoir s'accommoder des différences entre la vie en famille et à l'école ou encore dans l'espace public.

## Conclusion

Avec cette thématique de l'éducation à la vie relationnelle affective et sexuelle, nous touchons à l'intimité familiale, si toutefois, ces sujets peuvent être abordés en famille. Et c'est une limite à laquelle la FAPEO est souvent confrontée. Sans jamais vouloir dicter aux parents ce qu'ils devraient faire, il nous semble essentiel de garantir à tous les enfants un accès à l'éducation. En effet, nous envisageons l'EVRAS comme un apprentissage au même titre que la biologie, la citoyenneté, les maths ou le français, auquel tous les élèves doivent avoir accès. En un mot comme en cent, l'EVRAS a sa place à l'école. Le cadre ayant évolué afin de garantir l'égalité de l'accès à cette matière à tous les élèves tout au long de leur parcours dans l'enseignement obligatoire.

Seule ombre au tableau, nous devons déplorer que la mesure n'ait pas été généralisée dans toutes les sections de l'enseignement spécialisé ; notamment pour les élèves avec déficience intellectuelle moyenne à sévère. Certains agents des centres PMS et personnels éducatifs prennent heureusement l'initiative de telles animations et peuvent se former dans ce sens afin d'entendre les questions qui touchent à la vie relationnelle affective et sexuelle, et de donner les informations aux jeunes qui fréquentent les établissements d'enseignement spécialisés. L'idéal étant évidemment que tous les élèves aient les mêmes droits quelles que soient leurs différences.

L'EVRAS, c'est une matière transversale qui touche tous les aspects de l'éducation, que ce soit à l'école, à la maison, aux activités extra- ou parascolaires, pour construire des relations saines, pour mieux communiquer, se respecter et s'émanciper.

Alors, que l'on soit enfant, jeune ou parent, parlons-en tout simplement !

## Sitographie et ressources

- CLAVREUL L., FCPFF, Brochure « *Votre enfant participe à une séance d'EVRAS* », sur [parent.evras.be](http://parent.evras.be), consulté le 29 septembre 2024, [www.parent.evras.be/wp-content/uploads/2024/04/2024\\_Brochure-Parents-EVRAS-print-A4-2.pdf](http://www.parent.evras.be/wp-content/uploads/2024/04/2024_Brochure-Parents-EVRAS-print-A4-2.pdf)
- DEJACE, T. Article « *No EVRAS : des écoles ont été incendiées « volontairement » à Charleroi* », 13 septembre 2023, sur [moustique.be](http://moustique.be), consulté le 6 juin 2024, [www.moustique.be/actu/belgique/2023/09/13/no-evras-des-ecoles-ont-ete-incendiees-volontairement-a-charleroi-269607](http://www.moustique.be/actu/belgique/2023/09/13/no-evras-des-ecoles-ont-ete-incendiees-volontairement-a-charleroi-269607)
- DE PICKER T., Article « *L'éducation sexuelle obligatoire à l'école : pourquoi c'est bénéfique pour les enfants (et les parents)* », sur [moustique.be](http://moustique.be), 5 août 2023, [www.moustique.be/actu/enseignement/2023/08/05/cours-obligatoires-a-leducation-sexuelle-pourquoi-cest-benefique-pour-les-enfants-et-les-parents-267269](http://www.moustique.be/actu/enseignement/2023/08/05/cours-obligatoires-a-leducation-sexuelle-pourquoi-cest-benefique-pour-les-enfants-et-les-parents-267269)
- DROUSIE L-M., Article JEUNES et LIBRES, « *Historique de l'éducation à la sexualité* », 16 mai 2022, sur [jeunesetlibres.be](http://jeunesetlibres.be), consulté le 5 juin 2024, [www.jeunesetlibres.be/2022/05/16/historique-de-leducation-a-la-sexualite/](http://www.jeunesetlibres.be/2022/05/16/historique-de-leducation-a-la-sexualite/)
- EVRAS, « *EVRAS - bien plus que l'éducation sexuelle* », sur [evras.be](http://evras.be), consulté le 17 juin 2024, [www.evras.be/evras-bien-plus-que-leducation-sexuelle/](http://www.evras.be/evras-bien-plus-que-leducation-sexuelle/)
- LESAGE S., « *EDUCATION AFFECTIVE ET SEXUELLE A L'ECOLE : OU EN SOMMES-NOUS ?* » Analyse FAPEO 11/15, 2014, sur [fapeo.be](http://fapeo.be), consulté le 6 juin 2024, [www.fapeo.be/wp-content/uploads/2014/12/11-15-EVRASok.pdf](http://www.fapeo.be/wp-content/uploads/2014/12/11-15-EVRASok.pdf)
- FAPEO, « *Les missions* », sur [fapeo.be](http://fapeo.be), consulté le 29 septembre 2024, [www.fapeo.be/missions/](http://www.fapeo.be/missions/)
- FAPEO, « *La FAPEO représente les parents* », sur [fapeo.be](http://fapeo.be), consulté le 6 juin 2024, [www.fapeo.be/la-fapeo-represente-les-parents/](http://www.fapeo.be/la-fapeo-represente-les-parents/)
- FAPEO, *Mémoire* 2024, p.4, sur [fapeo.be](http://fapeo.be), consulté le 6 juin 2024, [www.fapeo.be/wp-content/uploads/2024/02/memorandum\\_2024\\_FAPEO\\_web-002.pdf](http://www.fapeo.be/wp-content/uploads/2024/02/memorandum_2024_FAPEO_web-002.pdf)
- FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES, *Éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle*, sur [enseignement.be](http://enseignement.be), consulté le 29 septembre 2024, [www.enseignement.be/index.php?page=27276&navi=4047](http://www.enseignement.be/index.php?page=27276&navi=4047)
- FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES, « *Décret relatif à la promotion de la santé à l'école* », 20-12-2001, sur [gallilex.cfwb.be](http://gallilex.cfwb.be), consulté le 7 juin 2024, [www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/50800\\_000.pdf](http://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/50800_000.pdf)
- FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES, « *Décret complétant et modifiant diverses dispositions relatives à l'information en faveur d'une parenté responsable, et aux centres d'information sexuelle, conjugale et familiale* » 16-04-1991, sur [gallilex.cfwb.be](http://gallilex.cfwb.be), consulté le 6 juin 2024, [www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/20287\\_000.pdf](http://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/20287_000.pdf)
- FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES, « *Décret relatif à la promotion de la santé à l'école* » 20-12-2001, sur [gallilex.cfwb.be](http://gallilex.cfwb.be), consulté le 6 juin 2024, [www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/26358\\_004.pdf](http://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/26358_004.pdf)
- FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES, « *Décret portant sur les livres 1 et 2 du Code de l'Enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire, et mettant en place le tronc commun* » 03-05-2019, sur [gallilex.cfwb.be](http://gallilex.cfwb.be), consulté le 24 septembre 2024, [www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/47165\\_000.pdf](http://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/47165_000.pdf)
- MAZZOTTA A., Analyse FAPEO 3/2024, « *Quand l'école se mêle d'éducation familiale, comment se portent les enfants ?* » sur [fapeo.be](http://fapeo.be), consulté le 23 octobre 2024, [www.fapeo.be/quand-lecole-se-mele-deducation-familiale-comment-se-portent-les-enfants/](http://www.fapeo.be/quand-lecole-se-mele-deducation-familiale-comment-se-portent-les-enfants/)
- O'YES, « *Stratégies Concertées* », sur [o-yes.be](http://o-yes.be), consulté le 6 juin 2024, [www.o-yes.be/strategies-concertes/](http://www.o-yes.be/strategies-concertes/)
- PACTE POUR UN ENSEIGNEMENT D'EXCELLENCE, *Mesures EVRAS*, sur [pactepourunenseignementdexcellence.cfwb.be](http://pactepourunenseignementdexcellence.cfwb.be), consulté le 7 juin 2024, <https://pactepourunenseignementdexcellence.cfwb.be/mesures/evras/>

- PARLEMENT DE LA FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES, « *Projet de décret portant assentiment à l'accord de coopération du 7 juillet 2023 entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française relatif à la généralisation de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle.* » Déposé au parlement le 2023-07-11 sur [pfbw.be](http://pfbw.be), consulté le 12 juin 2024, [www.pfbw.be/documents-parlementaires/document-pid-001772550](http://www.pfbw.be/documents-parlementaires/document-pid-001772550)
- PARLEMENT DE LA FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES, « *Proposition de résolution recommandant la généralisation des animations à la vie relationnelle, affective et sexuelle en milieu scolaire* », Déposé au parlement le 2008-06-26, sur [pfbw.be](http://pfbw.be), consulté le 12 juin 2024, [www.pfbw.be/documents-parlementaires/document-dg-ppr-001262128](http://www.pfbw.be/documents-parlementaires/document-dg-ppr-001262128)
- PARLEMENT WALLON, « *Accord de coopération du 7 juillet 2023 entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française relatif à la généralisation de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle* », sur [wallex.wallonie.be](http://wallex.wallonie.be), consulté le 6 juin 2024, <https://wallex.wallonie.be/eli/autre/2023/07/07/2023047489>
- PIERARD A., Analyse UFAPEC 5/18, « *L'ÉVRAS dans l'enseignement spécialisé* », sur [ufapec.be](http://ufapec.be), consulté le 29 septembre 2024, [www.ufapec.be/nos-analyses/0518-evras-enseignement-specialise.html](http://www.ufapec.be/nos-analyses/0518-evras-enseignement-specialise.html)
- RTBF Décrypte, « *Complotistes, extrême droite et adeptes de théories pédocriminelles : voici le réseau des désinformateurs sur l'Évras en Belgique* », 16 septembre 2023, sur [rtbf.be](http://rtbf.be), consulté le 6 juin 2024, [www.rtbf.be/article/complotistes-extreme-droite-et-adeptes-de-theories-pedocriminelles-voici-le-reseau-des-desinformateurs-sur-l-evras-en-belgique-11256548](http://www.rtbf.be/article/complotistes-extreme-droite-et-adeptes-de-theories-pedocriminelles-voici-le-reseau-des-desinformateurs-sur-l-evras-en-belgique-11256548)
- SONUMA, ARCHIVES : Télévision scolaire, « *Education sexuelle et affective* », 8 août 1974, sur [sonuma.be](http://sonuma.be), consulté le 06 juin 2024, [www.sonuma.be/archive/tv-scolaire-du-08011974](http://www.sonuma.be/archive/tv-scolaire-du-08011974)
- STRATEGIES CONCERTÉES EVRAS, « *GUIDE POUR L'ÉVRAS BALISES ET APPRENTISSAGES, À destination des acteurs et actrices de l'Éducation à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle en milieu scolaire. Une approche basée sur les besoins des jeunes* », sur [pactepourunenseignementdexcellence.cfwb.be](http://pactepourunenseignementdexcellence.cfwb.be), consulté le 7 juin 2024, <https://pactepourunenseignementdexcellence.cfwb.be/wp-content/uploads/2023/09/Annexe-3guideEVras-V4.pdf>

*Copyright © 2024 FAPEO, Tous droits réservés.*

**Fédération des Parents et des Associations de Parents de l'Enseignement Officiel – ASBL**

Rue de Bourgogne 48, 1190 Bruxelles

Tel. : 02 527 25 75 E-mail : [secretariat@fapeo.be](mailto:secretariat@fapeo.be)

N° d'entreprise : 0 409 564 781 – RMP Bruxelles

IBAN : BE48 2100 2838 9427 – BIC : GEBABEBB

**Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles**

**FAPEO**



Fédération des Parents et des Associations  
de Parents de l'Enseignement Officiel